



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
**SEANCE DU lundi 27 juin 2011**  
**19 heures 00**

-----

DL/VC

N° 001207

Aménagement  
Urbains - Dossiers de  
demande de  
subvention relatifs à  
l'étude de définition,  
d'aménagement et de  
programmation  
urbaine pour les  
quartiers situés en  
entrée ouest de la  
ville d'Apt

Affiché le :

**ABSTENTION :**  
Jean-Louis de  
Longeaux  
André Lecourt  
Corinne Paiocchi

Le **lundi 27 juin 2011 à 19 heures 00** le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint) représenté par M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) représentée par M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal) représenté par Mme Véronique GACH (5ème Adjoint)

**ABSENTS** : Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), Mme Maggy GREGOIRE-GALLIER (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Il est rappelé que les réflexions initiées dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ont permis d'identifier les quartiers situés en entrée ouest (Chemin des Eygaux-Place de la Bouquerie) comme hautement stratégiques.

Ainsi, la commune d'APT a l'ambition pour le développement de ce secteur de réaliser un projet urbain durable mixte, structuré, équilibré et cohérent qui permette de :

- Marquer l'entrée dans la ville d'APT via les équipements publics et les aménagements structurants contenus dans le programme défini dans le cahier de charges de consultation,
- Exprimer l'identité de la ville et plus largement celle de l'ensemble du territoire,
- Permettre le développement cohérent des quartiers situés de part et d'autre du site opérationnel de l'Esplanade de la Gare.

**Considérant** la délibération N°CC. 2010-130 en date du 28 octobre 2010 approuvant le projet culturel intercommunal de la Communauté de Communes du Pays d'APT et plus précisément l'implantation d'un équipement culturel structurant sur l'esplanade de la Gare et ses compétences en matière de développement économique et touristique, la commune d'APT et la Communauté de Communes du Pays d'APT ont décidé de cofinancer une étude de définition, d'aménagement et de programmation urbaine pour les quartiers situés en entrée ouest de la ville d'APT.

Le montant prévisionnel de cette étude est estimé à : 60 000 €HT. soit : 71 760 €T.T.C.

Le plan de financement prévisionnel est établi comme suit :

DEPENSES H.T.		RECETTES H.T.		
Principaux postes	Montant	Origine	Montant	%
<b>Mission du Bureau d'Etude</b>	<b>60 000 €</b>	<b>Conseil Régional PACA</b>	<b>36 000 €</b>	<b>60 %</b>
		<b>Conseil Général 84</b>	<b>12 000 €</b>	<b>20 %</b>
		<b>Autofinancement :</b>	<b>12 000 €</b>	<b>20 %</b>
		CCPA	4 000 €	
		Commune d'Apt	8 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>60 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>60 000 €</b>	<b>100 %</b>

**Vu** la délibération n°1139 du mardi 1<sup>er</sup> février 2011 établissant une convention de groupement de commande entre la Communauté de Communes du Pays d'Apt et la Commune d'APT portant sur la définition d'un projet urbain pour les quartiers situés en entrée ouest de la ville d'APT

**Vu** l'avis favorable de la commission d'urbanisme du 20 juin 2011,  
Il est demandé au conseil de délibérer sur les dossiers de demande de subvention pour réaliser l'étude de définition d'aménagement et de programmation urbaine pour les quartiers situés en entrée ouest de la ville d'APT.

## **A LA MAJORITE QUALIFIEE LE CONSEIL**

**APPROUVE** les projets de dossier de demande de subvention ci-joints.

**APPROUVE** le plan prévisionnel de financement suivant :

DEPENSES H.T.		RECETTES H.T.		
Principaux postes	Montant	Origine	Montant	%
<b>Mission du Bureau d'Etude</b>	<b>60 000 €</b>	<b>Conseil Régional PACA</b>	<b>36 000 €</b>	<b>60 %</b>
		<b>Conseil Général 84</b>	<b>12 000 €</b>	<b>20 %</b>
		<b>Autofinancement :</b>	<b>12 000 €</b>	<b>20 %</b>
		CCPA	4 000 €	
		Commune d'Apt	8 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>60 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>60 000 €</b>	<b>100 %</b>

**SOLLICITE** une subvention au taux maximum auprès de la Région PACA dans le cadre de son dispositif d'intervention intitulé « Agir pour les quartiers durables »

**SOLLICITE** une subvention au taux maximum auprès du Département dans le cadre de son soutien aux études de stratégie foncière d'aménagement.

**DIT** que la dépense est inscrite sur l'exercice budgétaire en cours au Programme 2042 : Etude Aménagement Quartier Gare.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Olivier CUREL**